

Date de dépôt : 12 décembre 2018

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Sylvain Thévoz : Quel est le prix que paie Genève pour l'amour de Paul Biya ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 23 novembre 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat la question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Considérant :

L'amour du président Paul Biya pour Genève coûte cher au Cameroun. C'est en effet ainsi que la RTS¹ rend compte des multiples visites du président camerounais Paul Biya à Genève lors d'onéreuses visites « privées ». L'homme d'Etat et son entourage sont de très bons clients de l'hôtel Intercontinental. Selon Mediapart, Paul Biya louerait à l'année un étage entier de cet hôtel de luxe genevois pour lui et une cinquantaine de proches aux frais du contribuable Camerounais². Selon le consortium d'investigation OCRP (organized crime and corruption reporting project), qui a compilé 35 ans d'annonces du Journal officiel camerounais, Paul Biya a passé quatre ans et demi en « brèves visites privées », dont une importante partie à l'hôtel Intercontinental de Genève. Il a séjourné au total 650 jours au bord du Léman, sa destination favorite, loin devant la France (372 jours) et les Etats Unis (301). Une nuitée de Paul Biya et de son entourage à Genève coûte environ 40 000 dollars, sans compter les déplacements en avion, selon les calculs des journalistes. Le 19 janvier dernier, lors d'une manifestation publique devant l'hôtel Intercontinental, des militant-e-s ont « expliqué au personnel et aux dirigeants de cet hôtel que l'argent que Biya et ses amis dépensent dans cet

¹ <https://www.rts.ch/info/monde/9346985-l-amour-du-president-paul-biya-pour-geneve-coute-cher-au-cameroun.html>

² <https://blogs.mediapart.fr/bradley-roland-fotimuah/blog/090414/paul-biya-dilapide-l-argent-des-camerounais-geneve>

hôtel appartient au peuple Camerounais ». Ces militant-e-s ont pu pénétrer à l'intérieur de l'établissement avant d'être stoppé-e-s net par des policiers suisses et la sécurité de l'établissement. Des organisations comme Amnesty International ont critiqué le régime de Paul Biya, au pouvoir au Cameroun depuis 36 ans, accusé de restreindre les libertés fondamentales et de commettre des violations des droits humains. S'il est établi que l'amour du président et dictateur Paul Biya coûte cher, très cher au Cameroun, combien coûte-t-il à Genève ?

Compte tenu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de nous indiquer :

- **Combien coûte au contribuable la présence du président Paul Biya en termes de sécurité et d'encadrement policier à chacune de ses visites « privées » ?***
- **Quel est le coût en termes de déficit d'image pour Genève d'accueillir en villégiature un dictateur en exercice en toute impunité sur son territoire, alors que Genève est considérée respectée et valorisée en tant que capitale des droits humains ?***
- **En regard du trouble qu'occasionne la présence de Paul Biya à Genève (marches de protestation et manifestations ponctuelles), que compte faire le Conseil d'Etat pour limiter la présence de ce fauteur de trouble à l'ordre public sur son territoire ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

- ***Combien coûte au contribuable la présence du président Paul Biya en termes de sécurité et d'encadrement policier à chacune de ses visites « privées » ?***

Le Service fédéral de sécurité (ci-après : SFS) effectue une analyse de la menace pour chacune des visites (privées ou officielles) de Monsieur Paul Biya, président du Cameroun, comme pour tout autre chef d'Etat.

Il en ressort que, selon le droit international public, Monsieur Paul Biya se situe dans un niveau de menace moyen et devrait jouir systématiquement d'une protection personnelle, ainsi que d'un guidage protocolaire, et ce, tant pour l'arrivée que pour le départ.

Il convient de préciser ici, qu'en accord avec le SFS et le gouvernement camerounais, aucune mesure de sécurité personnelle n'est mise en place.

Par ailleurs, toujours en accord avec le SFS, la police cantonale organise les mesures de guidage protocolaire et de sécurité qui sont :

- un guidage protocolaire comme pour tout chef d'Etat ou chef de gouvernement qui séjourne sur notre territoire (escorte motorisée) à l'arrivée et au moment du départ;
- un passage régulier d'agents de la police internationale aux abords de la résidence de Monsieur Paul Biya.

Pour conclure, nous rappelons qu'une des missions de la police cantonale, par l'entremise de la police internationale, est d'assurer la sécurité des personnes, des biens et des lieux en lien avec les activités diplomatiques, consulaires et plus généralement internationales à Genève (art. 12 de la loi sur la police – F 1 05). Tenue par ce cadre légal, la police cantonale assure la sécurité du milieu diplomatique, notamment par des patrouilles qui sont, pour le cas présent, déjà effectuées dans le secteur concerné au profit d'autres intérêts diplomatiques. Ceci ne génère donc aucun coût supplémentaire.

- ***Quel est le coût en termes de déficit d'image pour Genève d'accueillir en villégiature un dictateur en exercice en toute impunité sur son territoire, alors que Genève est considérée respectée et valorisée en tant que capitale des droits humains ?***

- ***En regard du trouble qu'occasionne la présence de Paul Biya à Genève (marches de protestation et manifestations ponctuelles), que compte faire le Conseil d'Etat pour limiter la présence de ce fauteur de trouble à l'ordre public sur son territoire ?***

Pour le surplus, le Conseil d'Etat n'est pas en mesure de répondre aux deux interrogations reproduites ci-dessus, dans la mesure où celles-ci ressortissent aux compétences exclusives de la Confédération en matière de politique étrangère.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS